

La maison Couillard-Hébert Creuser le passé

Serge Rouleau

Number 105, Summer 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17675ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rouleau, S. (2005). La maison Couillard-Hébert : creuser le passé. *Continuité*, (105), 15–17.

LA MAISON COUILLARD-HÉBERT CREUSER LE PASSÉ

Été 2002, cour des Petits du Séminaire de Québec : d'importantes fouilles archéologiques sont effectuées. Sous les coups de truelles et de pioches, des secrets se révèlent lentement... Une maison est identifiée, non sans provoquer quelques surprises.

par Serge Rouleau

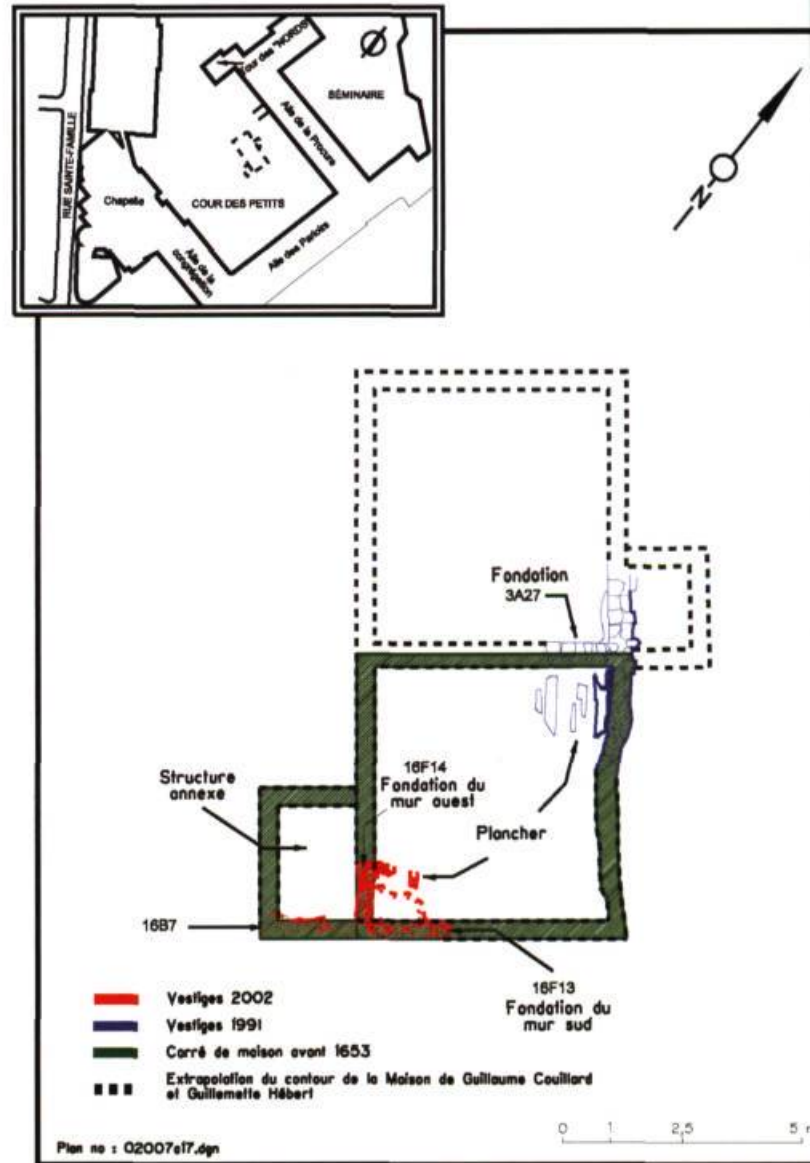
Le Séminaire de Québec est situé sur une partie des terres du complexe agricole concédé à Louis Hébert, consacré premier colon canadien. Il se trouve dans l'ancien périmètre du fief du Sault-au-Matelot. L'occupation de ce site remonte à 1617, époque où Québec n'était encore qu'un comptoir de traite. En 1621, Louis Hébert lègue une partie du fief à sa fille Guillemette lors de son mariage avec Guillaume Couillard. En 1666, veuve depuis trois ans, Guillemette cède l'ensemble de la propriété à monseigneur de Laval.

Trois cent vingt-cinq ans plus tard, en 1991, la cour des Petits fait l'objet d'un premier projet de fouilles, réalisé par la Ville de Québec. Ces travaux mènent à la découverte des vestiges du mur oriental de la maison présumée de Guillaume Couillard. Les fondations dévoilent une habitation agrandie du côté nord, de configuration conforme à la description de la maison

Plan des vestiges archéologiques de la maison de Guillaume Couillard et Guillemette Hébert découverts dans la cour des Petits du Séminaire de Québec lors des fouilles en 2002.

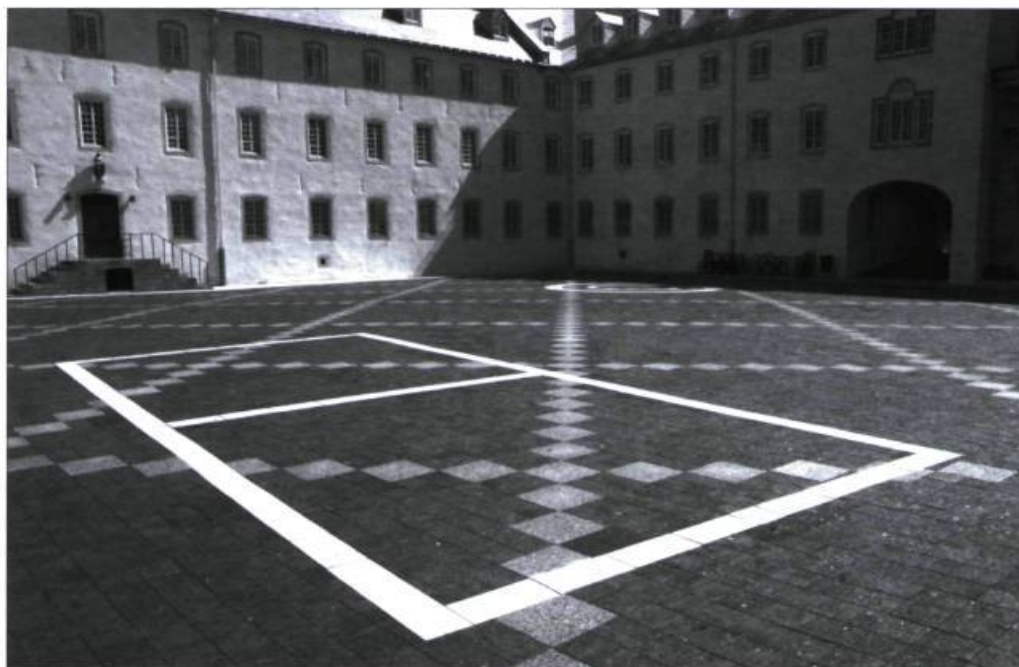
Ill. : Ville de Québec

Couillard dans les actes notariés. Les vestiges révèlent une construction en charpenterie, ce qui écarte la possibilité qu'ils soient associés à la maison en pierre construite pour Louis Hébert vers 1620. De plus, une abondante quantité d'artefacts indique que la maison était occupée à l'époque Couillard-Hébert.



Un poids trouvé dans l'appentis appartenant au corps de logis principal semble provenir de l'équipement d'apothicaire de Louis Hébert. À noter, l'empreinte en forme de fleur de lys.

Photo : Chantal Gagnon



Au sol, des pierres plus pâles indiquent le périmètre des vestiges mis au jour lors des fouilles archéologiques de 2002. En haut, le rectangle représente le contour de la maison Couillard-Hébert. En bas, les deux cercles montrent le tracé du puits du Séminaire, construit aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Photos : Roger Côté

UNE MAISON QUI PREND CORPS

À l'initiative de la Commission de la capitale nationale du Québec, les travaux reprennent en 2002. La Ville de Québec assure l'expertise archéologique. Les résultats de ces fouilles confirment l'identification de la maison Couillard-Hébert. Les fondations d'un appentis situé au coin sud-ouest de l'édifice s'avèrent conformes à la morphologie de la maison vendue

construite de colombages avec un remplissage de hourdis. Le hourdis se compose de mortier appliqué sur des fibres végétales, foin ou paille, disposées au centre des murs. Son utilisation rappelle les techniques de construction anciennes employées dans l'ouest de la France, surtout dans les régions du Nord-Ouest.

Des fragments témoignent aussi de l'application d'un lait de chaux sur le mortier. Certaines parties constituées de pièces de bois accolées les unes aux autres étaient recouvertes d'une couche de mortier disposée en guise de crépi. Les murs de la demeure, dont l'épaisseur a été estimée entre 16,24 cm et 22 cm, reposaient sur des fondations de pierre et de mortier mesurant en moyenne 36 cm de largeur.

VISITE PARTIELLE DU PROPRIÉTAIRE

L'aperçu de cette habitation est loin d'être complet, car une petite surface seulement a été fouillée. Néanmoins, on sait que le carré de maison antérieur à l'agrandissement de 1653 mesurait environ 5,9 m de côté, et l'espace intérieur disponible, environ 5 m de côté. Un plancher de bois recouvrait le sol, du moins dans les portions fouillées. La maison disposait peut-être d'une cloison interne pour un cabinet, mais il est probable qu'elle ne possédait qu'une pièce unique. Un âtre aurait possiblement été érigé au centre de l'un des murs pignons, probablement celui du nord. Dans ce cas, le mur aveugle était orienté au nord et non pas à l'encontre des vents dominants.

Quoique le nombre des ouvertures demeure inconnu, on peut situer l'entrée principale de l'habitation du côté

par Guillemette Hébert à monseigneur de Laval en 1666, illustrée sur un plan de la ville en 1670. Les vestiges de cet appentis constituent l'argument clé permettant de lier ce site archéologique à la maison Couillard.

Cette découverte permet également d'établir les dimensions réelles de la partie sud de la maison à 6,19 m (nord-sud) sur 5,64 m (est-ouest). Ce carré de maison a été agrandi en 1653 avec la construction d'un corps de logis en charpente de 5,9 m de côté. Les données suggèrent que la structure en appentis aurait été un endroit clos voué à l'entreposage et aux activités domestiques. L'intérieur était pourvu d'une surface en terre battue. On a trouvé à cet emplacement des fragments d'objets utilisés pour l'entreposage des denrées, de nombreuses épingles, une pierre à fusil et quelques balles intactes.

Selon les données archéologiques, l'habitation était

nord-est, en raison du grand nombre d'artefacts qui y ont été trouvés et de la présence présumée d'une cour commune. L'arrière de la maison correspondait donc au côté sud-ouest.

Il n'est pas certain que les occupants aient eu accès au verre à vitre dès la construction de la maison. En outre, aucun fragment de matériau scellant (étoupe, plomb, etc.) n'a été recueilli.

Les données issues des travaux suscitent un certain étonnement en ce qui concerne l'adaptation de l'habitation au climat québécois. L'emplacement choisi pour ériger la demeure était exposé aux vents dominants, et les côtés les plus longs de la maison agrandie étaient entièrement soumis aux vents du nord-est et de l'ouest. D'ailleurs, l'entrée de l'habitation faisait carrément face au nord-est. De plus, le plancher de bois et l'utilisation du hourdis conviennent à des températures plus tempérées que celles de Québec.

DES ORIGINES

REMISES EN QUESTION

Les résultats des fouilles ont aussi fait naître des interrogations quant à l'ancienneté des vestiges du carré de maison original. En effet, on a avancé l'hypothèse que cette maison était possiblement déjà construite lors du mariage de Guillemette Hébert et Guillaume Couillard en 1621. Elle aurait été intégrée aux terrains du fief offerts en dot. Peut-être était-ce une première maison d'établissement qu'habitait la famille Hébert avant la construction de sa maison en pierre, ou peut-être était-ce un bâtiment secondaire.

La découverte d'un poids à l'intérieur de l'appentis atte-

nant au corps de logis principal a fait surgir cette hypothèse. Ce marc semble provenir d'un ensemble directement issu de l'équipement personnel du maître apothicaire Louis Hébert. Il aurait été certifié à Paris, la ville d'origine d'Hébert, d'où l'application du poinçon en forme de fleur de lys. Sans qu'elle permette d'écarter l'hypothèse d'un objet légué en héritage à Guillemette, la présence de ce poids dans le périmètre de l'appentis laisse planer la possibilité d'une occupation antérieure à 1621.

L'établissement de Louis Hébert dans les limites du fief du Sault-au-Matelot est un épisode mal connu et peu documenté. Les sources historiques sont laconiques à propos de l'endroit de résidence de la famille Hébert lors de son arrivée à Québec et durant les deux années de « service » de Louis Hébert auprès de la compagnie régissant la colonie. Il est logique d'envisager que, débarquant avec femme et enfants, il ait souhaité se loger rapidement dans un bâtiment lui appartenant. Aurait-il choisi de prendre ses distances envers une compagnie qui, reniant le contrat de départ, lui a imposé des conditions très désavantageuses sur le quai de Honfleur en 1617? Elle a en effet réduit de moitié ses honoraires et concessions et refusé de rémunérer les membres de sa famille et son serviteur, pourtant tous à son service. Il est donc plausible que Louis Hébert ait habité le site avant la construction de sa maison en pierre en 1620.

Les résultats des fouilles de 2002 ont permis de confirmer l'identification de la maison de Guillaume Couillard et Guillemette Hébert, et ont démontré que sa conception

s'inspirait de la tradition de l'ouest de la France. Bien que des zones d'ombre subsistent sur son année de construction, un fait demeure clair : la maison Couillard-Hébert constitue l'un des rares sites de colo-



Quelques fragments de hourdis sur lesquels on distingue des empreintes de graminées.

Photo : Robert Greffard

nisation à Québec en marge du monopole des compagnies de commerce qui régissaient la vie de la colonie. La valeur historique et scientifique de ces vestiges archéologiques justifie amplement la conservation du site de la cour des Petits et la mise en place de moyens pour y parvenir.

■
Serge Rouleau est archéologue à la Ville de Québec.